

Des difficultés de mesurer l'alphabétisation

Le concept d'alphabétisation renvoie à un ensemble d'aptitudes à la lecture et à l'écriture, auxquelles s'ajoutent bien souvent des compétences arithmétiques de base (ce qu'on appelle la capacité au calcul) et des connaissances élémentaires pratiques. Le taux d'alphabétisation indique dans quelle mesure l'enseignement primaire et les programmes d'alphabétisation des adultes sont parvenus à inculquer ces compétences fondamentales à la population. Parce qu'il est nécessaire de collecter des données qui soient comparables à l'échelle internationale, le concept d'alphabétisation est souvent réduit à sa définition la plus simple : aptitude à lire et écrire en la comprenant une phrase simple concernant la vie de tous les jours.

Le mode de collecte des statistiques sur l'alphabétisation diffère selon les pays. La plupart d'entre eux s'appuient sur les recensements de la population, entrepris tous les 5 ou 10 ans, ou bien sur des enquêtes démographiques réalisées, notamment, auprès des ménages ou de la population active. Certains procèdent à des enquêtes consacrées exclusivement à cette question, afin de collecter des données plus détaillées. Enfin, à l'échelon international, on utilise des données complémentaires extraites de publications et rapports nationaux, ou d'enquêtes ciblées sur ce sujet, afin de compléter les statistiques disponibles.

Dans l'idéal, la détermination du taux d'alphabétisation devrait consister à mesurer l'aptitude à lire, écrire et compter de toute personne dans son contexte social. Cependant, organiser de telles mesures lors de recensements nationaux peut prendre trop de temps et se révéler trop coûteux et trop complexe. Certains pays demandent alors à leurs agents de recensement de procéder à un

test rapide, consistant à demander à chaque membre d'un foyer de lire un texte simple, choisi à l'avance. Ces agents déterminent toutefois généralement le niveau d'alphabétisation selon leurs propres critères ou selon ce qu'en dit le chef du ménage. Voilà qui peut susciter des inquiétudes quant à la fiabilité des données – et donc quant à leur comparabilité.

Certains pays peuvent considérer analphabète toute personne n'ayant jamais été à l'école, ou d'autres juger alphabétisé quiconque a fréquenté l'école pendant au moins quatre ans, ou l'ayant fréquentée tout court. Cependant, les dernières recommandations des Nations Unies en matière de recensements mettent en garde contre l'attitude consistant à supposer un lien quelconque entre alphabétisation, d'une part, et fréquentation du milieu scolaire ou niveau d'étude, d'autre part (ONU, 1998b).

Les estimations et projections les plus récentes de l'UNESCO sur l'alphabétisation proviennent d'une évaluation publiée en février 2000 et couvrant 134 pays, dont 116 en développement. Ayant atteint un niveau élevé d'alphabétisation, un grand nombre de pays développés ont cessé de collecter des statistiques sur ce sujet dans le cadre de leurs recensements nationaux, et ne figurent donc plus dans les données de l'UNESCO. Pour quelque 78 pays ayant fourni des statistiques sur l'alphabétisation issues de recensements effectués en 1990, la qualité et la fiabilité des estimations sont relativement élevées. Pour 30 autres, ayant procédé à des recensements en 1980, les estimations et projections sont acceptables. Elles sont complétées par des estimations de moindre qualité, fondées sur des statistiques collectées avant 1980 ou déduites d'indicateurs voisins.